

## NATURA 2000 TERRESTRE ET MARIN

Des espaces naturels préservés, pour tous !

### PETITS FONDS CÔTIERS : EVALUER LES ZONES DE NOURRICERIE POUR MIEUX LES PRESERVER

**En 2019, le service environnement de la Métropole Nice Côte d'Azur a initié une étude des zones de nurseries des petits fonds côtiers grâce au soutien de l'Agence française pour la biodiversité.**

En effet, les petits fonds côtiers, entre la surface et 3 à 5m de profondeur, jouent un rôle essentiel dans le cycle de vie de nombreux poissons. Poussés par la mer, les juvéniles s'y installent et y grandissent avant de rejoindre une fois adulte la pleine eau ou des profondeurs plus importantes. Les jeunes poissons ont alors à la fois besoin de nourriture et de refuges pour échapper aux prédateurs. Ainsi certaines conditions, tels qu'une faible pente et une moindre exposition aux vagues et la présence d'habitats spécifiques (rochers hétérogènes, galets, herbier de Posidonie, forêt à Cystoseires, sable, etc.), sont plus favorables à la survie des juvéniles. Ces zones, variables selon les espèces, jouent un vrai rôle de nurserie (ou nurserie) de poissons.

Interface entre la mer et la terre, les petits fonds côtiers sont aussi une zone où de nombreuses activités humaines se concentrent et certaines peuvent impacter les nurseries. Or le long de notre littoral méditerranéen, le fond marin plonge généralement très vite, les petits fonds représentent donc une petite frise côtière peu étendue.

Aussi l'étude lancée pour 3 ans vise à améliorer la connaissance des nurseries de nos côtes. Cette année, c'est une cartographie affinée des zones propices qui a été conduite par notre prestataire le Conseil scientifique des îles de Lérins. Puis il s'agira de quantifier autant que possible la valeur de nurserie de ces zones via des comptages visuels en plongée libre répétés à différentes saisons.

Conduite à l'échelle de tout le littoral de Nice Côte d'Azur (de Cagnes-sur-Mer à Cap d'Ail), cette étude permettra d'envisager des mesures de préservation des nurseries ou de restauration écologique de zones propices dégradées. Elle participe ainsi pleinement aux objectifs de conservation du site Natura 2000 Cap Ferrat.

Cette étude fait partie d'un projet de création d'un véritable atlas de la biodiversité côtière de la Métropole Nice Côte d'Azur soutenue par l'Agence française pour la biodiversité et que nous vous présenterons lors d'une prochaine newsletter !



# LE DOSSIER ■ AMÉNAGEMENTS & BIODIVERSITÉ ■

## LA BIODIVERSITÉ AU SEIN DE LA NOUVELLE USINE D'EAU POTABLE À LEVENS

Installée sur le canal de la Vésubie, l'usine historique d'eau potable de Polonia a dû être remplacée car située sur des terrains instables. Le site retenu pour l'implantation de la nouvelle usine présentait des enjeux écologiques car situé en partie en zone natura 2000 et ZNIEFF de type 2 avec présence de 2 espèces protégées sur le site, l'Escargot de Nice (*Macularia niciensis*) et le Spéléomante de Strinati (*Speleomantes strinati*).



Dans le cadre de ses missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage espaces naturels et de gestion des sites NATURA 2000, depuis 2016 le service environnement de la Métropole Nice Côte d'Azur a apporté son expertise à la direction de l'eau puis à la Régie Eau d'Azur sur le volet écologique du projet. De nombreuses mesures ont été déployées afin de répondre aux enjeux telles que le déplacement des individus présents sur le site du projet (Escargot de Nice et Spéléomante de Strinati) sur des sites identifiés au préalable, le maintien et la création d'habitat en faveur des escargots et des spéléomantes, le suivi écologique en phase chantier et le suivi naturaliste Escargot de Nice et Spéléomante de Strinati sur une période de 10 ans ou encore l'installation de nichoirs à chauves-souris au niveau de la prise d'eau située le long du canal de la Vésubie. A noter que la prise en compte de la biodiversité sur ce projet correspond à un montant de 32 137,50€ sur les 11 millions d'euros du montant global du projet. La DREAL PACA a salué le sérieux de la Régie Eau d'Azur et des équipes de MNCA dans la conduite environnementale de ce projet.



### PAROLE D'ACTEUR

*Mener un chantier aussi important pour le service de l'eau potable en zone Natura 2000 a été riche d'enseignements. La collaboration très fructueuse avec le service environnement de la Métropole a permis de prendre en considération la préservation de l'environnement, tout en réalisant les travaux tels que prévus. Nous avons pu ainsi concilier les différents enjeux, alimentation en eau potable et préservation des espèces, alors que malheureusement souvent on assiste à une opposition des enjeux.*

*Le montant global alloué à cette partie est finalement très faible, et nous sommes fiers d'avoir pu contribuer à l'amélioration des connaissances sur les espèces protégées rencontrées.*

*Maintenant sur les projets que nous menons, la prise en compte des enjeux environnementaux est faite dès le démarrage du projet, de manière à pouvoir anticiper ces aspects, et permettre la réalisation des travaux dans de bonnes conditions.*

**Estelle  
MARTIN**

Responsable du  
service réalisations,  
études appliquées,  
usines et ouvrages  
à la REGIE EAU  
D'AZUR

## ■ AMÉNAGEMENTS & BIODIVERSITÉ ■

### MISE AU POINT D'UN PROCÉDÉ FAVORABLE AU SPÉLÉOMANTE DE STRINATI LORS DU CONFORTEMENT D'UN PONT À LEVENS

En 2017, le service environnement de la Métropole Nice Côte d'Azur accompagné du bureau d'études naturaliste Agir Ecologique a piloté une opération expérimentale pour la préservation d'un amphibien protégé le Spéléomante de Strinati et de son habitat dans le cadre de travaux de confortement d'un ouvrage d'art. Cette opération nécessaire pour permettre au pont de supporter les travaux de la canalisation de la nouvelle usine d'eau potable de Levens, a été menée conjointement avec le Pôle Ouvrages d'Art qui a mis au point le procédé de génie civil adapté.

Ainsi, cette réflexion multi-partenariale a permis d'élaborer un procédé permettant de préserver un réseau de fissures favorables à l'espèce tout en répondant à l'objectif de sécurisation du pont de Suorcalonga. L'efficacité de ce procédé a été vérifiée lors d'un suivi organisé en avril 2019 lors de lequel l'espèce a pu être observée dans ces aménagements.



#### PAROLE D'ACTEUR

*Depuis toujours la nature est extrêmement importante pour moi et étant originaire de la Vallée de la Vésubie ce projet me tenait particulièrement à cœur. C'est pourquoi avoir eu l'opportunité de travailler en collaboration avec le Service environnement et le BE Agir Ecologique fût particulièrement enrichissant. J'en ai appris énormément sur la biodiversité notamment le Spéléomante de Strinati et l'Escargot de Nice, ainsi que sur toutes les démarches mise en place pour la sauvegarde et la protection de l'environnement. C'est avec enthousiasme que je constate que nous sommes tout à fait capable de continuer à assurer la sécurité des usagers en réalisant au quotidien des entretiens et réparations d'ouvrages, tout en respectant et protégeant les milieux dans lesquelles nous intervenons.*

**Joran ROASCIO**  
Conducteur de travaux à la  
METROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

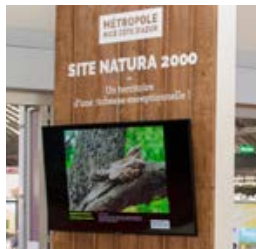


## NATURA 2000 S'EXPOSE

Les sites Natura 2000 de la Métropole étaient mis à l'honneur lors de plusieurs événements et notamment :

### FOIRE DE NICE 2019

Pendant 10 jours en mars, les visiteurs ont pu découvrir les richesses écologiques du territoire à travers une mise en scène très réaliste et des animations pédagogiques pour les plus petits.



Consultez la vidéo

### NICE COOL ET VERTE

Lors de la première édition de cet événement écologique organisée en juin, Natura 2000 était présent. Animations, expositions et conférences ont permis de valoriser la biodiversité.

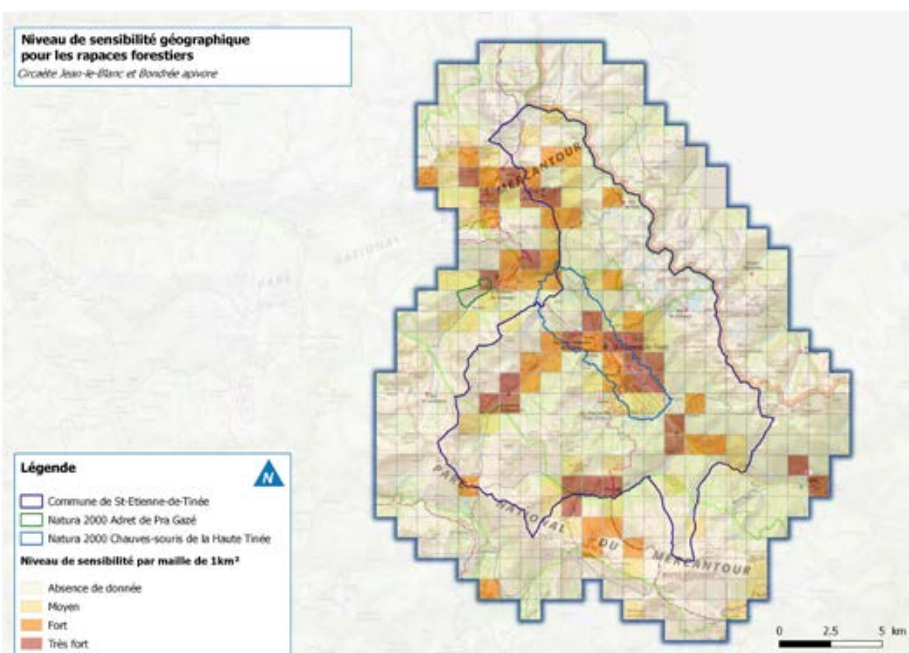


## DES OUTILS POUR ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

### RÉALISATION DE FICHES D'ALERTE AVIFAUNE SUR LES SITES NATURA 2000

Afin de pouvoir sensibiliser et conseiller les nombreux acteurs socio-économiques dans le cadre de leurs pratiques (hélicoptage, raid, parapente, etc.) ou travaux en milieux naturels sur les sites Natura 2000 dont elle a la gestion, la Métropole Nice Côte d'Azur se dote d'un nouvel outil : les fiches d'alerte avifaune.

Chaque fiche est constituée d'une carte présentant les zones à enjeux avifaune sur le site Natura 2000, par maille de 1 km<sup>2</sup> (niveau de sensibilité géographique lié notamment à la potentialité de nidification), d'un calendrier de sensibilité saisonnière et d'une courte description des espèces concernées et de leurs habitats préférentiels.



Elles ont été élaborées avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux\*, à partir des données faunistiques connues. Les premières fiches réalisées concernent les rapaces du site à Chauves-souris de la Haute-Tinée. D'autres fiches sont en cours d'élaboration pour les sites « Brec d'Utelle », « Gorges de la Vésubie et du Var, Mont-Vial, Mont-Férier » et « site à Spéléomantes de Roquebillière ». Elles seront en suite accompagnées de fiches de préconisations par activités.

\* Exemple de carte élaborée dans le cadre de la convention cadre de partenariat « pour la connaissance et la préservation des oiseaux sur le rayon d'action de la Métropole Nice Côte d'Azur ». Les fiches seront consultables à terme sur la [page internet «biodiversité»](#) de la Métropole.

## VALLON DE DONARÉO : LA GESTION DE LA FRÉQUENTATION SE POURSUIT

Le vallon de Donaréo attire toujours autant de visiteurs. Cependant, cette fréquentation s'accompagne malheureusement de diverses dégradations du site.

Pour préserver cet espace naturel remarquable, la Métropole Nice Côte d'Azur continue ses opérations de sensibilisation auprès du grand public et des scolaires, réalise des opérations de maraudage et renforce l'information à l'entrée du vallon.

Toutes les consignes de respect et de protection des vallons sont disponibles sur la page internet dédiée :

<http://nicedazedur.org/environnement/natura-2000/natura-2000-vallons-obscurs>

### UN SUIVI DE L'IMPACT DE LA FRÉQUENTATION

Cet été, un protocole de l'impact des visiteurs sur le site a été mis en place. A l'aide de repères enterrés dans le sol, l'animateur Natura 2000 peut désormais évaluer l'effet du piétinement sur la flore. L'évolution de la largeur des sentiers pourra être mesurée tous les ans.



## CONTRAT NATURA 2000

### PROJET D'OUVERTURE DE MILIEUX SUR LE SITE À CHAUVES-SOURIS DE LA HAUTE-TINÉE

Ce projet concerne deux hectares d'anciennes prairies relictuelles en restanques colonisées par des feuillus et des ronces, situées à Saint-Etienne-de-Tinée au lieu-dit Ublan. Il consiste en la réalisation de lourds travaux de restauration du milieu (par bûcheronnage, coupe d'arbres, abattage des végétaux ligneux, dessouchage, avec ou sans export des produits de coupe selon les secteurs) puis d'entretien par reprise de la végétation ligneuse et fauche.

L'objectif est multiple : restaurer l'habitat d'intérêt européen « prairie de fauche de basse altitude » (6510), rétablir des milieux ouverts pour l'alimentation des chauves-souris, maintenir des arbres potentiels en gîtes pour les chauves-souris, recréer de l'habitat pour le damier de la succise et maintenir une mosaïque d'habitat sur le site Natura 2000.

Pour le financer un dossier de demande de subvention a été déposé en juin en réponse à l'appel à projet « 7.6.4 – Contrats Natura 2000 - en milieux non-agricoles et non-forestiers et en milieux forestiers ». Il est porté par la Fédération de Chasse des Alpes-Maritimes et a été élaboré avec l'animatrice du site Natura 2000, la société de chasse et la commune de Saint-Etienne-de-Tinée. Il a été étudié lors de la commission régionale de septembre 2019.



# LES ACTIONS EN IMAGES MENÉES PAR LA MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR



Suivis de la fréquentation sur les sites de plongée sous-marine de Nice à Cap d'Ail



Renforcement de l'information l'entrée du vallon de Donaréo



Atelier muret en pierres sèches à Levens



Suivi de l'entretien des milieux ouverts à Saint-Etienne de Tinée (MAEC)



Atelier muret en pierres sèches à Utelle



Etude sur les nurseries de poissons



Suivi des plantes exotiques envahissantes : le buddleia



Suivis de la fréquentation de plaisance sur le site N2000 Cap Ferrat



Atelier muret en pierres sèches à Utelle

## ÉQUIPE NATURA 2000

Direction du Développement Durable  
Service Environnement  
MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR - 06364 Nice cedex 4  
Tél : 04 89 98 15 00  
[natura2000.metropole@nicedazur.org](mailto:natura2000.metropole@nicedazur.org)

## EN SAVOIR +

[nicedazur.org/environnement/natura-2000](http://nicedazur.org/environnement/natura-2000)



Animateur de 7 sites Natura 2000



L'Europe investit dans les zones rurales

